

Le 1^{er} juillet 2020

Déchetteries intercommunales : un accès sans rendez-vous

Depuis le jeudi 18 juin 2020, les quatre déchetteries intercommunales (Allinges, Bons-en-Chablais, Douvaine et Sciez) sont à nouveau accessibles sans rendez-vous aux horaires d'ouverture habituels. Toutefois, certaines règles restent applicables.

Pour limiter le nombre d'usagers présents en même temps et ainsi respecter les gestes barrières, pas plus de 8 à 10 véhicules peuvent simultanément accéder aux quais de déchargement. L'accès est régulé en entrée de site et adapté selon la nature et le volume des déchets à déposer. Ceux-ci doivent être préalablement triés pour limiter le temps de présence dans la déchetterie. Les usagers doivent par ailleurs toujours respecter une distance minimum de 1 mètre entre eux et avec les agents de déchetterie lors de leurs déplacements.

Le port du masque et de gants reste vivement recommandé. Les agents de déchetterie veillent au respect de ces mesures et n'interviennent pas pour aider au déchargement. Les particuliers sont toujours invités à apporter et utiliser leurs propres outils (pelles, balais...).

Adresses et horaires d'ouverture des déchetteries : www.thononagglo.fr